

ATTESTATION 100 m nage libre

Attestation pour dossier d'inscription au :

- BPJEPS spécialité éducateur sportif mention aviron et disciplines associées
- DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention aviron et disciplines associées
- DESJEPS spécialité perfectionnement sportif mention aviron et disciplines associées

Attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur.

Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport.

Je soussigné(e), nom et prénom :

Etablissement et adresse :

titulaire : du BEESAN du BPJEPS AAN du diplôme de MNS

autre diplôme :

numéro du diplôme :

délivré le : par

carte professionnelle n° par

atteste que Mme, M. (NOM et Prénom) :

Né(e) le : à :

Adresse :

a subi avec succès : une épreuve de 100 m nage libre, départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur.

Fait àle

Signature :

Cachet de l'établissement (obligatoire) :